

NON, MME LA MINISTRE, C'EST BIEN À VOUS QUE NOUS NOUS ADRESSONS.



MAIS VOUS AVEZ TOUJOURS REFUSÉ DE NOUS RECEVOIR.
ON S'APPELLE APRÈS LA MANIF ?



Touche pas ma ZEP ! @tpamz

[touchepasmazep](https://www.facebook.com/touchepasmazep)

<http://tpamz.levillage.org>

Jeudi 19 janvier

Journée de grève et de manifestation nationale !

**La mobilisation continue : tous et toutes uni-es
pour faire céder la Ministre**

**Une Ministre qui continue de fuir ses
responsabilités et poursuit son enfumage**

Depuis le 3 janvier, la mobilisation se durcit et continue de s'étendre

► Plus de **50 lycées en grève** le mardi 10 janvier et des lycées encore en grève le mercredi, désormais 99 lycées dans 14 académies sont signataires de l'appel.

► De **nouvelles académies** touchées par la grève : Lyon, Montpellier, Lille, et maintenant Mayotte.

► Des **actions** locales et nationales **qui se multiplient** : opérations « lycées déserts » avec le soutien des parents, lycées bloqués par les élèves, Nuit de la ZEP, actions et concerts en soutien aux établissements, journées nationales de manifestations et de rassemblement.

► Les **presses** locales et nationales, quotidiennes et hebdomadaires, écrites et télévisuelles continuent de suivre le mouvement.

► Une **pétition** signée par plus de **350 universitaires** et publiée dans Libération soutient notre mouvement.

De plus en plus d'élu-e-s (tout récemment le maire de Gennevilliers, le maire de Saint-Denis, le Sénateur et Président du Conseil départemental du Val-de-Marne...) sollicitent la ministre en soutien à nos revendications.

► La prolongation de la **clause de sauvegarde** des primes (dégressives et supprimées dès la rentrée 2020) et des bonifications **entérine de fait la sortie programmée des lycées de l'éducation prioritaire.**

► La ministre a annoncé 450 emplois nouveaux destinés aux "lycées les plus défavorisés" pour la rentrée 2017, mais :

♦ il ne s'agit que d'un fléchage spécifique de postes déjà créés pour suivre l'évolution démographique en 2017 : **ces postes seront donc pris à d'autres établissements !**

♦ **les rectorats refusent de publier la liste des établissements qui bénéficieront de ces postes fléchés.** Seul le rectorat d'Aix-Marseille a publié cette liste pour son académie, d'ailleurs dès le 16/12/2016, soit lendemain de l'annonce ministérielle de l'attribution des postes.

♦ **50 postes** ont été attribués à l'académie de Créteil et **40** à l'académie de Versailles. Ces académies comptent pourtant 4 fois plus d'établissements classés en éducation prioritaire que l'académie d'Aix-Marseille, qui a obtenu 40 postes.

♦ le label « lycée défavorisé » n'existe pas, ces moyens ne concernent que la rentrée 2017, et ils sont ridicules au regard des besoins : **soit cela sera du saupoudrage, soit de très nombreux lycées n'en verront jamais la couleur !**

► Malgré des demandes d'audience répétées, la ministre **refuse de nous recevoir.**

► **La ministre multiplie les déclarations fantaisistes** à l'Assemblée. En réponse à une question d'une députée LR concernant notre mobilisation : « *Vous n'avez pas compris qu'en réalité, c'est à vous qu'ils s'adressent (...) lorsqu'ils vont dans la rue pour crier leur inquiétude que la réforme que nous nous sommes engagés à faire puisse ne pas être faite si les responsabilités venaient à changer* ». Mais des promesses électorales ne peuvent nous satisfaire. La carte, c'est bien au ministre en exercice qu'on la demande et pour tout de suite !

Nous continuons à demander une carte élargie des lycées en éducation prioritaire assortie d'un label unique et contraignant en termes de moyens (effectifs limités par classe, dédoublements, personnels de vie scolaire) et garantissant la pérennité des indemnités et bonifications dont bénéficient les enseignant-e-s et personnels de ces lycées.